



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart,
Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence
Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA,
Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent
Van Steensel, Victor Wiard, Nadège Bonny, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusé

Odile Bury, *Échevin(e)*.

Séance du 15.10.19

#Objet : Modification budgétaire n° 2 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2019.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu les articles 117, 240 et 241 de la nouvelle loi communale ;

Vu le budget communal pour l'exercice 2019, voté par le conseil communal en sa séance du 02 avril 2019 et
devenu exécutoire le 14 mai 2019 par expiration de délai ;

Vu la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2019, approuvée par le conseil communal en sa
séance du 13 mai 2019;

Vu le projet de modification budgétaire n°2 ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2019 ;

Considérant que certaines allocations prévues au budget ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2019 doivent
être révisées ;

DECIDE :

- d'approuver la modification budgétaire n°2 ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2019 telle qu'elle
figure en annexe.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

28 votants : 21 votes positifs, 7 abstentions.

*Abstentions : Philippe Desprez, Sandra Ferretti, Eric Godart, Alexandre Dermine, Laura Squartini, Laurent Van
Steensel, Nadège Bonny.*

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 17 octobre 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Jean-François de Le Hoye